BRÈVE HISTOIRE DE LA TRIPLE ALLIANCE : CULTURES, ADVENTICES ET PROFITS DE L’AGRO-INDUSTRIE

Caressez un cercle, il deviendra vicieux, disait je ne sais quel humoriste.

Le cercle a été bien caressé depuis 30 ans (et plus). C’est la course entre désherbants de plus en plus ‘performants’ et végétation annexe, estimée parasite, de plus en plus résistante. Au milieu du sandwich, il y a les paysans qui payent de plus en plus cher pour pratiquer leur art (en argent et en santé). Rayonne autour de ce cercle l’immense population mondiale qui meurt plus ou moins rapidement des poisons répandus sur les cultures ; au centre du cercle se trouve le petit nombre de laboratoires qui s’efforce d’inventer des médicaments pour diminuer les effets de l’empoisonnement général de la nourriture (double source de profits : ce sont souvent les mêmes qui fabriquent les biocides agricoles et les médicaments). L’énergie caressante est fournie par une réglementation dictée par les intérêts de l’agro-industrie.

A lire, absolument : Marie-Monique Robin, Notre poison quotidien, La découverte et Arte éditions, 2010, avec postface en 2013

Il s’agit de rendre inaudibles les informations émanant de chercheurs indépendants, (si, si, il en existe) afin de leurrer au maximum les décideurs et les victimes (nous tous, agriculteurs en tête). Il faut savoir que nos politiques font confiance aux institutions comme l’Afssa, l’EFSA ou même le CIRC (avant 2008) qui acceptent le secret commercial des firmes industrielles.

La désinformation est l’arme la plus efficace du lobby agro-industriel. Vous connaissez le défunt CPA : Comité Permanent Amiante. Tout fonctionne sur ce modèle… Ici, c’est l’agriculture dite raisonnée : l’usage ‘raisonné’ des pesticides, comme nous avons eu l’usage ‘contrôlé’ de l’amiante qui a retardé de plusieurs années son interdiction. Aujourd’hui, google accepte de dater l’agriculture raisonnée (FARRE : RE = respectueuse de l’environnement, créée en, vers, 1992) du décret de 2002 qui lui donne vertu environnementale.

Vers 1990, le département qui jouxte notre Puy-de-Dôme, l’Allier, est placé administrativement, par le ministère de l’agriculture, en ZVN : zone vulnérable aux nitrates. Cela s’accompagne de quelques recommandations pour diminuer l’apport des fertilisants assorties de maigres subventions (dit à la louche).

Sur les cartes publiées par l’IFEN, Institut français de l’Environnement, du moins celles dont je dispose (1999 et 2002), malgré leur petite taille, on distingue la limite entre le PdD et l’Allier, le PdD n’étant pas ZVN.

C’est curieux !

En effet, la limite suit la frontière nord de la limagne d’Auvergne, soit l’empire Limagrain, dont les hérauts se vantent de considérer la terre arable comme un simple support physique, neutre, semblable aux sols artificiels des cultures hors-sol, et donc traitable (et traité) comme tel.

Cette révolution agronomique inventée par la FNSEA bat son plein (et continue) : pourtant, le sol n’est pas neutre : il contient des milliards de graines venues des siècles antérieurs et il est peu arrosé par le ciel, la Limagne ayant la plus faible pluviosité de tout le département.

**La coopérative Limagrain ne dispose pas d’un sol neutre, mais d’un sol à neutraliser**: il s’agit de détruire les graines parasites, de nourrir le sol d’engrais et de l’arroser à suffisance. Sans parler de tous les agresseurs venus de l’extérieur : insectes et champignons/moisissures.

 L’idéal d’un support simplement physique est loin de la réalité. D’autant plus que la circulation de l’eau est mal connue, sinon inconnue et qu’ « on » ne se soucie pas de ce que contient l’eau qui retourne dans l’Allier. Tout comme on feint d’ignorer comment se propage la ‘pollution diffuse’ des activités agricoles. Si elle est ‘diffuse’, c’est, voyons, qu’elle est faible ; disons plutôt qu’elle est incontrôlable…

Car tous les apports sont déversés en excédent : les fertilisants comme les poisons. C’est seulement vers 2003 que quelques modestes affiches viennent égayer les locaux de la DRAF, demandant aux agriculteurs de se protéger et aux fabricants de machines de mieux régler les déversements, au plus près du sol car « on » a fini par découvrir que 80% des poisons (désherbants et insecticides, fongicides) vaporisés partaient dans l’air pour se déposer plus ou moins loin, et jusque dans les villes avoisinantes.

Première réaction à ces nouvelles ? Comme dans la Grèce antique, berceau de notre civilisation, on élimine le porteur de funestes nouvelles. Soit l’IFEN qui a le tort de publier tous les 2 ans une énorme (et chère) synthèse « L’environnement en France » où les informations abondent, pas toujours de façon explicite d’ailleurs. Par exemple, l’édition de 2002 ne contient pas le mot ‘glyphosate’ ; il est vrai que le renouvellement de son homologation était en cours. Cette prudence ne sert à rien, l’IFEN qui réussit à mentionner le nombre grandissant de cours d’eau pollués, est transformée, en 2008, en simple service technique du ministère de l’environnement, courroie de transmission de ce qu’il est nécessaire de faire connaître au ‘grand public’, c’est-à-dire quasi rien, selon le lobby de l’agro-industrie qui règne sur ce ministère.

**L’outil national d’information est « neutralisé »**

Que se passe-t-il aux échelons inférieurs, régional et départemental ?

La même chose, mais avant que n’existe un moyen d’information fiable.

Il ne faut pas que de l’information soit produite,

Elle ne doit être produite que par ceux à qui elle profite,

Quand elle existe, il ne faut pas qu’elle circule.

C’est le ministère de l’agriculture, totalement « indépendant » des autres ministères et donc sous la coupe du, des lobbies de la chimie et de l’agrochimie, qui règle l’information. Au niveau local, ce sont les Chambres d’agriculture aux mains du « syndicat majoritaire » (majoritaire grâce à des règles électorales particulières), la FNSEA, qui dictent leur vocabulaire (et leurs analyses) aux DDAF et DRAF qui ne disposent que d’un pouvoir de ‘conseil’, comme il nous a été dit le 16 juillet dernier.

Services déconcentrés de l’Etat ? courroie de transmission des lobbies…

Autre cercle vicieux, autre serpent qui se mord la queue : une certaine opinion des mécanismes de l’environnement (comme le sol support neutre) gouverne les usages agronomiques : **c’est la guerre, la guerre totale, l’éradication**. Guerre aux végétaux sauvages considérés comme inutiles et surtout concurrents, éradication des insectes malfaisants, des champignons toxiques. L’idéologie sous-jacente s’accorde avec une redéfinition explicite des lois du marché ; **la concurrence** n’est plus ‘libre et non faussée’ ; elle **est totalement faussée** (comme d’ailleurs dans le concret de l’économie libérale, au moins, là, c’est clairement exprimé). L’innovation est celle d’un développement continu de l’armement, dissimulé sous un vocabulaire médical ; on ‘traite’ des cultures, décrétées malades et agressées par des ravageurs, à grands coups de biocides en tous genres. On ne parle pas de poisons mais de phytosanitaires. L’agriculture devient, sous couvert d’augmenter les rendements et de ‘nourrir’ le monde, la destruction de la vie végétale et bactérienne.

Guerre aux adventices, guerre aux agriculteurs. La terre mécanisée demande des machines de plus en plus grandes, des ‘parcelles’ de plus en plus vastes ; l’idéal est un épandage de poisons par avion (comme dans les Amériques). Le rendement le plus élevé est celui du ratio homme/hectare. Et, chez nous, c’est la destruction de l’agriculture paysanne, de proximité.

On croyait avoir atteint le sommet avec l’invention des OGM, ou plutôt des PGM, plantes génétiquement modifiées par transgénèse, qui dans leur écrasante majorité sont modifiées pour résister aux herbicides dont on arrose les jeunes pousses. Ceux qui règlent la non concurrence entre les plantes utilisent à présent la **mutagénèse**, ce mécanisme naturel qui a développé la variabilité naturelle végétale, lentement, au cours de milliers d’années. Ils accélèrent considérablement le processus de mutation, choisissent les ‘variétés tolérantes aux herbicides’, **les VTH qui ne sont soumis à aucune réglementation, contrairement aux PGM.**

Commencée en 1981, l’aventure des PGM se développe dans les années 1990 et se poursuit par la mutagénèse actuelle.

Cette inventivité se nourrit de désinformation, disons de mensonge : il s’agit toujours de « nourrir le monde » mais aussi de « diminuer l’usage des herbicides », et de faciliter le travail des esclaves de l’agrochimie. C‘est l’argument gain de temps et de fatigue ‘vendu’ aux agriculteurs.

Sans aucune autre information à leur disposition, ils ne comprennent pas que les mauvaises herbes, les ‘adventices’ deviendront, plus ou moins vite, résistantes à l’herbicide. Ils achètent en toute bonne foi les graines modifiées et l’herbicide au même producteur qui fait ainsi d’une pierre deux coups (voir ‘Le monde selon Monsanto’ de M.M Robin). A présent, l’argument de la Draf est la préservation de la biodiversité, comme on nous l’a dit le 16 juillet : soit l’exact contraire des effets de la mutagénèse accélérée.

Localement, dans le PdD ? Nous avons la chance d’héberger la coopérative Limagrain, 4° semencier du monde et grand chercheur en biologie, acheteur de Vilmorin et associé à Monsanto.

En avons-nous entendu des louanges sur les PGM, tous ceux qui allaient produire à la pelle des médicaments contre le cancer, du ‘sang’ végétal pour les transfusions ; on les attend toujours d’ailleurs.

Et ces pollens qui n’allaient pas s’envoler au-delà de 200 m, devenue ‘distance de sécurité’, alors que les colzas fleurissent les bas-côtés de toutes nos routes et que les abeilles sont décimées.

Et tous ces articles triomphants sur l’efficacité de la lutte biologique, grâce aux moucherons, aux coccinelles, aux insectes reconnus utiles, alors même que la FNSEA, ayant obtenu pleins pouvoirs sur Domagri, (en 2003 ?) grâce à des élections menées tambour battant, ne distribuait plus les insectes aux agriculteurs qu’au compte-gouttes.

L’autre invention des PGM consistait à modifier les plantes pour leur faire produire, toute leur vie, un insecticide qui supprimerait le fastidieux travail d’épandage. Comme pour l’herbicide, elle a rendu résistant l’insecte-cible, tout en détruisant les insectes non-cibles. Et, finalement, l’insecticide arrive dans nos assiettes, plus sûrement encore que ceux qui n’étaient ‘que’ pulvérisés. Rappelons ici les graines ‘enrobées’, toujours en usage, qui ont été lancées dans la vie agricole en 1996 avec une maigre autorisation provisoire (tests de nocivité incomplets et jamais poursuivis) font aussi produire à la plante les insecticides toute sa vie. Gaucho, Régent, Cruiser(s) empoisonnent les abeilles et nos assiettes. Ce sont les plus connus ; il y en a des centaines d’autres, y compris ceux qui sont interdits ici et là, d’un pays à l’autre, que la fraude et la mondialisation réunies apportent aussi dans nos assiettes.

Au moment où le corps médical commençait à s’inquiéter de l’inefficacité grandissante de ses antibiotiques accusés de développer la résistance des bactéries, l’agro-industrie se vantait de créer des plantes qui secrétaient leurs biocides.

Le sol n’est pas un support neutre : il fourmille de graines, de virus et de bactéries. Les bactéries se multiplient à grande vitesse, ce qui augmente le nombre de mutations possibles et réalisées, et donc leur capacité à répondre aux agressions des ‘phytosanitaires’, biocides en tous genres. **Les pays qui cultivent des PGM voient se multiplier les adventices résistantes ; nous avons quelques décennies de recul pour apprécier la situation déjà irréversible. Et l’on continue avec les VTH.**

Il est urgent de désinformer

Un bel exemple, local, fut la création de Phyt’eauvergne, en 1996, pour 10 ans, et célébré par tous les étages des services déconcentrés. Quatre ministères sont associés à cette tâche, Environnement et aménagement du territoire, Agriculture et pêche, Emploi et solidarité. Celui de la Santé fut ajouté après pourparlers. Les êtres humains, n’est-ce pas ?, ne sont pas des plantes ni des animaux, leur santé ne saurait être concernée par les phytosanitaires, n’est-ce pas ? On peut ici rappeler que l’argument est utilisé pour disqualifier les études sur rats et souris qui montrent les effets nocifs de nombreux biocides de l’agro-industrie. Ce qui est valable pour les rats ne saurait l’être pour les humains. Dit Monsanto et autres, et tous les journaux l’ont fait savoir à l’envi, bestialement et sans une once de réflexion, pour le travail de Gilles-Eric Séralini. Et, localement, notre vénérable ‘Montagne’ le répète comme un perroquet. Certains l’appellent ‘la Pravda’, on se demande pourquoi !

Mais, si c’est vrai, à quoi servent les travaux de toxicité des laboratoires ? A quoi sert la recherche scientifique ? Devons-nous continuer à vivre avec un tel désaveu ? **Les VTH, obtenus par mutagénèse accélérée sont, eux, dispensés de toute recherche toxicologique**. C’est le triomphe du mépris pour la science, pour les populations, pour le principe de précaution pourtant adossé à notre constitution. Mépris, donc aussi pour notre constitution. Concurrence faussée ici encore : n’est science que celle qui conforte l’avancée (des profits) de l’agro-chimie.

La recherche aussi, et pas seulement les agriculteurs, est l’esclave des lobbies de l’agro-chimie.

Revenons à Phyt’eauvergne. Un poste fut créé à l’occasion de la mise en place de cet observatoire, en 1997, qui devait équiper chaque région. Le titulaire embauché en Auvergne avouait, sans ambages, ne rien connaître à la question, mais se disait capable de se former. Le groupe comprenait 140 partenaires dont les associations agréées d’environnement et de pêche (5 dans le PdD). La Frane, fédération régionale de l’environnement voyait sa participation réduite à mendier le rapport annuel. Un énorme travail fut réalisé, avec des analyses d’eau quatre fois l’an sur des points de prélèvement judicieusement choisis. Ainsi, dès que l’augmentation des pesticides fut avérée, l’on créa de nouveaux points de prélèvement dans le Cantal, ce qui fit aussitôt baisser la moyenne régionale. L’on attendit 2002 pour chercher des résidus de glyphosate et de sa métabolite l’AMPA (molécule de dégradation). Lorsque la présence de glyphosate et d’AMPA (qui reste plus longtemps dans les sols) fut avérée, l’on créa des groupes d’information pour les usagers non agricoles : SNCF (talus de chemin de fer), collectivités (désherbage de trottoirs), et particuliers (jardins en bordure d’Auzon, cours d’eau particulièrement riche en résidus). L’on inventa, à l’usage des agriculteurs, des ‘biobacs’ où ils pouvaient déverser l’eau de lavage des cuves, au lieu de la confier aux sols environnants, et particulièrement aux ‘bandes enherbées’ qui devaient longer tous les cours d’eau sur 10 m, puis 5m de largeur. Ce que l’on faisait du contenu des biobacs restait inconnu. Les bactéries de la végétation de ces bacs sont censées faire disparaître les molécules biocides.

 La MSA se préoccupa enfin de la protection des usagers : combinaisons dignes de spationautes, gants ultra épais, masques à gaz : tenues si encombrantes qu’elles furent peu utilisées. De plus, des fabricants sans scrupules ne suivaient pas les consignes d’imperméabilité, mais de cela Phyt’eauvergne ne se souciait pas (la chambre d’agriculture non plus). L’on équipa les agriculteurs de maisonnettes métalliques destinées à entreposer les multiples bidons de poisons, sommairement étiquetés et fournis –vendus- par les coopératives. La clef devait être gardée hors de la portée des enfants… Nous étions ainsi tous attentivement protégés des effets des épandages biocides, d’autant plus que, comme nous l’avons appris, les expériences faites sur rats et souris ne concernent pas notre santé, à nous humains, mais pour Phyt’eauvergne ce souci n’était pas de sa compétence.

Le travail d’analyse prit fin au printemps 2006, alors que toutes les courbes de présence s’élevaient vers le bord supérieur des diagrammes, et que le nombre de molécules détectées (pas toutes quantifiées) augmentait inexorablement. Lorsque je demandai les résultats de 2007 à la DRAF, l’on me répondit qu’il fallait attendre les résultats de l’élection présidentielle. AH bon. Finalement, le rapport 2006 parut à la fin 2007, et au lieu de compter une bonne centaine de pages fut réduit à un résumé pessimiste et alarmiste qui n’eut pas de suite. Et l’Ifen fut supprimée en 2008.

Depuis 2007, Phyt’eauvergne figure dans le site du ministère de l’environnement mais ne donne plus de ses nouvelles.

Lorsque je finis par aller à la DRAF, j’appris que le titulaire de l’époque avait pour seul rôle de signer le ‘bon à tirer’ des rapports de Phyt’eauvergne qui lui étaient fournis par le FREDON. Avec, en plus, quelques réunions de conseil sur les biobacs et autres innovations minimalistes.

Autre exemple de désinformation. En 2009, coup de tonnerre dans un ciel soigneusement coloré en bleu : une partie de l’Auvergne allait passer en ZVN (zone vulnérable aux nitrates). Pas d’enquête publique ; une simple consultation annoncée très, très discrètement sur internet. Les rapports de la drire, de la ddaf et de la ddass abordaient la question de la présence de fertilisants et de poisons avec une prudence de serpent. Le lecteur en venait à se demander où était l’utilité d’une ZVN, mis à part les subventions supplémentaires accordées aux paysans pour s’équiper de matériel mieux conditionné et moins polluant. La protection des captages d’eau potable semblait être la principale préoccupation, et bien réelle, sachant que les cultures de maïs Limagrain venaient buter contre les grillages qui enfermaient les puits dans un cercle de faible rayon. Sachant que les bandes enherbées servaient de chemin pour les tracteurs, tassant le sol et la végétation, empêchant toute épuration naturelle des poisons conduits à l’Allier par la circulation souterraine de l’eau. Dès la signature de l’arrêté, une lutte féroce menée par la FNSEA et la chambre d’agriculture exigeait que les contraintes ZVN ne s’appliquent qu’aux parcelles jouxtant l’Allier, c’est-à-dire sur la plus petite surface possible. Les quelques expériences, positives, menées par les méthodes bio d’agronomie étaient à peine citées et assorties d’un commentaire négatif. Comme vous le savez, les rats et autres souris ne peuvent servir de modèle toxicologique pour les humains. De même la Bio (truc de Bobo) ne démontre rien et ne saurait s’appliquer à l’agriculture conventionnelle. Curieusement, les réserves les plus fermes du rapport préparatoire provenaient de la ddass.

La ZVN existe sûrement. Quels ont été ses effets ? Le dernier bulletin national de FNE, « La lettre eau » de juin 2013, passe en revue la révision des zones vulnérables en France. Sur le bassin Loire-Bretagne, pas un mot pour Limagrain, ni pour l’Allier, rivière et département. Le bulletin ne cite que la section Centre de FNE (faute de place). Mais la conclusion s’adresse à tous : « Il faut maintenant se diriger vers un objectif de résultats avec suivi et pas seulement une politique de moyens, qui n’a, jusqu’à présent, pas fait ses preuves ». Saluons le courage de FNE qui reprend les mots de l’Agence de l’eau Artois-Picardie qui assure vouloir passer d’une logique d’équipement … à une logique de résultats (cité par ‘Que choisir’, juillet-août 2013).

Seule l’agriculture bio a fait ses preuves mais, on l’a vu, elles sont décrétées insuffisantes par les institutions déconcentrées de l’Etat, la ddass en tête ! Les expériences sur les rats…

Pourtant, la protection des captages au moyen d’une vaste zone est prévue dans la loi sur l’eau de 1992, et réitérée récemment, en 2007, en proposant le recours aux méthodes bio. Mais cela n’est pas envisagé pour les périmètres de protection élargis actuellement mis en place dans le PdD. Son application reste contractuelle (moins d’engrais et de pesticides, talus et haies, etc), et le dédommagement financier bien inférieur aux subventions accordées à l’agriculture intensive.

-Pourtant, ailleurs dans le monde, au Canada par exemple (par ailleurs gros cultivateur de PGM), l’on s’efforce de calculer la vitesse de circulation des nitrates et pesticides dans le sol, afin de protéger les cours d’eau.

-Pourtant, dans le rapport sur la création de la ZVN, un courageux agent de l’Etat déconcentré osait dire que les phytos voyageaient avec les nitrates, alors que la ZVN ne concernait, comme son acronyme l’indique, que les nitrates.

-Pourtant, les bandes enherbées, depuis 2007, sont maintenant interdites aux épandages de pesticides.

-Pourtant, l’expérience menée dans le département voisin de l’Allier, dès la création de la ZVN, a réellement protégé les captages des puits du Sivom ‘Rive gauche de l’Allier’ pendant presque 20 ans, comme s’en vantait le héraut de la Chambre d’agriculture. Sans recours au bio. Et sans être citée dans le projet de ZVN pour le PdD. Et avec une dégradation constante observée depuis quelques années ; engrais et pyhto ont été seulement freinés dans leur progression vers l’Allier et ses puits de captage.

-Pourtant…

Nous avons vu que l’usage de la désinformation accompagne systématiquement les actions de l’agro-industrie. Cela commence avec le vocabulaire : phytosanitaire, Santé des plantes, plante-cible (on glisse vers les dégâts collatéraux des guerres, inévitables, gross malheur la guerre), nourrir le monde, sécurité alimentaire, et on arrive à la préservation de la diversité. **C’est sûr que la biodiversité est soignée aux petits oignons avec les pesticides, les OGM et les VTH** : poissons féminisés, plantes et bactéries résistants aux poisons, jusqu’aux humains dont le professeur Charles Sultan, à Montpellier, observe avec effroi les malformations génitales chez les nouveau-nés. Mais ses études, n’est-pas ? ne sont pas statistiquement valables, tout comme celles de Séralini, affirment les hérauts de l’agro-chimie abondamment relayés par les journaux, etc.

La désinformation s’accompagne de l’impuissance organisée de l’Etat, ses ministères et ses services déconcentrés. Des lois, comme la loi sur l’eau, connaissent des années de gestation, et leurs décrets stagnent dans des lenteurs qui confinent à l’obstruction délibérée, quand ils paraissent. Le ‘bras armé’ de l’Etat se contente de mesures contractuelles, volontaires, sans suivi. Comme le déplore FNE, la politique de moyens (achat de machines et d’équipements) est insuffisante : il faut une politique de résultats.

Mais quels résultats ? où les voir, comment les chercher quand les effets de l’agriculture bio sont disqualifiés même par la DDASS (ARS aujourd’hui). Quand les statistiques des chercheurs indépendants sont estimées déficientes, quand les rats ne sauraient servir de modèle aux humains. **Et quand les VTH ne sont soumis à aucun examen, contrôle, test de toxicité. Exclus tout simplement de l’investigation scientifique. Du regard critique des chercheurs indépendants. De la curiosité, voire de l’anxiété des consommateurs. De l’action des citoyens.**

Consommateurs, citoyens ou non, parlons-en. ‘Que Choisir’ de juillet-août donne la composition du Conseil d’administration de l’Agence de l’eau Loire-Bretagne. Il y a UN représentant des ménages, CINQ de l’industrie et QUATRE de l’agriculture. Voilà qui rappelle furieusement la célèbre recette du pâté d’alouette (un cheval, une alouette pour les ignorants). Que Choisir s’est retirée du CA en 2012, lassée de n’être qu’une potiche (ou une alouette).

Désinformation orchestrée de main de maître, Associations de consommateurs et d’environnement exclues de facto des processus de décision, journaux-perroquets, services déconcentrés de l’Etat réduits à la fonction de ‘conseil’, décrets (quand ils paraissent) ne décrétant que l’action volontaire, absence de suivi de ces actions. Ce n’est pas là une minable théorie du complot : ce sont les choses comme elles se passent, notre héritage national. Notre biodiversité politique…

Curieusement, ceux-là même qui se battent contre toute réglementation sont ceux qui tiennent leurs « coopérateurs » d’une main de fer. Etre membre d’une coopérative agricole, Limagrain en l’occurrence, c’est renoncer à toute réflexion, c’est suivre aveuglément le cahier des charges édicté pour chaque culture, et tenu rigoureusement secret : la Draf en détenait un exemplaire-échantillon avec interdiction de le communiquer à qui que ce soit (peut-être l’a-t-elle égaré aujourd’hui) ; date des semis, échelonnement des engrais et des poisons. Il y a là, et là seulement, le suivi de l’usage des poisons dont l’achat est obligatoire, et assorti de menace de sanction financière, ou refus de vendre la récolte si le tâcheron (esclave est plus exact) a omis un déversement, même à bon escient (absence de parasite ou pluie, ou sécheresse).

Et la Draf là-dedans ? fonction de ‘conseil’.

Un mot, pour finir, enfin, sur le rapport de l’INRA sorti fin 2011 que la Draf-Auvergne n’avait pas eu le temps de lire en juillet. C’est une méta-analyse, un commentaire d’études antérieures, donc réalisées avant 2011. Le paragraphe sur les abeilles qui minimise l’impact mortifère des pesticides qui seront inexorablement augmentés dans les cultures VTH (**par résistance des adventices qui mutent naturellement, plus lentement certes que les VTH mais aussi sûrement, comme cela se produit dans les cultures PGM**) est certes décevant. Mais on sait que les revendications des apiculteurs ne sont devenues recevables que récemment, ce qui explique la désinformation (involontaire ? comme celle de l’IFEN sur le glyphosate ?) sur ce point.

J’oubliais le bulletin de santé du végétal, fourni à la Draf par le FREDON. C’est le nom, régionalisé en 2009, des ‘avertissements’ du ministère de l’agriculture qui tentait ainsi de réguler (et non réglementer) l’usage des pesticides et des engrais. « Le Paysan d’Auvergne » publie les comptages des ‘tumuli’ des campagnols, pour aider les paysans à lutter contre ces ravageurs. Par le poison essentiellement selon des décrets (réglementation) d’autorisation périodiquement renouvelés par la Préfecture. Dernièrement, (juin 2012 ?) un décret ordonne de traiter au début des pullulations, soit avant 50 tumuli par hectare, et de préférer le piégeage au poison.

Quel est l’acteur principal de l’agro-industrie au niveau local, régional ? le Fredon et pas la Draf.

Faisons le Who’s who du Fredon. Dis moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es…